

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation : 02/07/2009</p> <p>Date de publication : 16/07/2009</p>	<p>SÉANCE DU 9 JUILLET 2009 À LA ROCHELLE</p> <p>Sous la présidence de : M. Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François FOUNTAINE, M. Michel-Martial DURIEUX, Mme Suzanne TALLARD, M. Yann JUIN, M. Denis LEROY, M. Guy DENIER, Mme Maryline SIMONÉ, M. Jacques BERNARD, M. Christian GRIMPRET, M. Guy COURSAN, M. Henri LAMBERT, M. Christian PEREZ, M. Jean-François VATRÉ, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la 20^{ème} question), M. Pierre MALBOSC, M. Aimé GLOUX, Mme Nicole THOREAU, M. Jacques LEGET, M. Jean-Pierre FOUCHER, Mme Marie-Anne HECKMANN, M. Patrice JOUBERT, Vice-présidents,</p> <p>M. Yves AUDOUX, M. Bruno BARBIER, Mme Brigitte BAUDRY (jusqu'à la 20^{ème} question), M. René BÉNÉTEAU, Mme Marie-Sophie BOTHOREL, M. Alain BUCHERIE, M. Jean-Pierre CARDIN, Mme Marie-Thérèse CAUGNON, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Jean-Claude CHICHÉ, Mme Christelle CLAYSAC, Mme Marie-Thérèse DELAHAYE, M. Vincent DEMESTER, M. Pierre DERMONCOURT, M. Paulin DEROIR, M. Jack DILLENBOURG, Mme Sylvie DUBOIS, M. Olivier FALORNI, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Mme Patricia FRIOU, Mme Nathalie GARNIER, M. Dominique GENSAC, Mme Bérandère GILLE, M. Gérard GOUSSEAU, Mme Brigitte GRAUX, M. Christian GUICHET, Mme Josseline GUITTON, M. Guillaume KRABAL, M. David LABICHE, Mme Sabrina LACONI, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Patrick LARIBLE, M. Arnaud LATREUILLE, M. Daniel MATIFAS, Mme Sylvie-Olympe MOREAU, Mme Dominique MORVANT, M. Habib MOUFFOKES, M. Marc NÉDÉLEC, Mme Brigitte PEUDUPIN, Mme Annie PHELUT, M. Yannick REVERS, M. Jean-Pierre ROBLIN, Mme Véronique RUSSEIL, M. Jean-Marc SORNIN, M. Michel VEYSSIÈRE (jusqu'à la 39^{ème} question), Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Daniel GROSCOLAS procuration à M. Michel VEYSSIÈRE (absent à partir de la 40^{ème} question), Mme Nathalie DUPUY, Mme Soraya AMMOUCHE procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, M. Jean-François DOUARD procuration à Monsieur Yves AUDOUX, M. Patrick ANGIBAUD procuration à Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Vice-président</p> <p>M. Michel AUTRUSSEAU procuration à M. Christian PEREZ, Mme Saliha AZÉMA procuration à Monsieur Patrice JOUBERT, Mme Brigitte BAUDRY (à partir de la 21^{ème} question), Mme Catherine BENGUIGUI procuration à Mme Brigitte GRAUX, M. Michel BOBRIE procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Jean-Claude COUGNAUD, M. Alain DRAPEAU procuration à M. Jean-François VATRÉ, Mme Sylviane DULIOUST procuration à Mme Brigitte PEUDUPIN, M. Gérard FOUGERAY procuration à M. Jean-Louis LÉONARD (absent à partir de la 21^{ème} question), Mme Lolita GARNIER, M. Dominique HÉBERT, M. Philippe JOUSSEMET procuration à M. Yann JUIN, Mme Virginie KALBACH procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, M. Charles KLOBOUKOFF procuration à M. Denis LEROY, M. Philippe MASSONNET procuration à Mme Véronique RUSSEIL, Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Sylvain MEUNIER, M. Yvon NEVEUX procuration à M. David LABICHE, M. Michel PLANCHE procuration à M. Henri LAMBERT, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Christiane STAUB procuration à M. Jean-Pierre FOUCHER, Mme Marie-Laure TISSANDIER procuration à M. Pierre DERMONCOURT, M. Abdel Nasser ZERARGA procuration à M. Vincent DEMESTER, Conseillers</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure JAUMOILLIE</p>		
Nombre de membres en exercice :	96	Bulletins litigieux :	/
Nombre de membres présents :	67	Abstentions :	/
Nombre de membres ayant donné procuration :	20	Suffrages exprimés :	/
Nombre de votants :	/	Pour l'adoption :	/
		Contre l'adoption :	/

N° 22

Titre / COMMUNE DE LA ROCHELLE - PLAN D'OCCUPATION DES SOLS - MISE EN RÉVISION ET TRANSFORMATION EN PLAN LOCAL D'URBANISME - DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Madame TALLARD expose que le Conseil communautaire, par délibération en date du 30 juin 2006, a prescrit la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols de la commune de La Rochelle et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme. Cette prescription fait suite à la demande exprimée par le Conseil Municipal de La Rochelle par délibération en date du 15 mai 2006.

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, un débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable doit avoir lieu au sein de l'assemblée délibérante de l'autorité compétente au plus tard deux mois avant l'examen du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Ce débat est également organisé au sein des conseils municipaux des communes couvertes par le projet de Plan Local d'Urbanisme ou concernées par le projet de révision lorsque les communes font partie d'un établissement public de coopération intercommunale compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme.

Aussi, au stade actuel de l'avancement des études, il est proposé au Conseil communautaire de débattre sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Rochelle à partir du plan de synthèse joint.

Ces orientations générales s'appuient sur six thèmes :

1/ Accompagner la montée en puissance des enjeux environnementaux et opter pour un projet à haute qualité environnementale :

- Faire de La Rochelle une ville autant tournée vers l'océan que vers les zones humides à travers la thématique de l'eau dans la ville,
- Renforcer la perception des paysages urbains et traiter les franges marquant leurs séparations,
- Affirmer les ambitions du développement durable dans les projets d'aménagement,
- Intégrer la prévention des risques naturels et technologiques (industriels) à la démarche d'un développement durable de la commune.

2/ Répondre au besoin de logements de l'ensemble des habitants par une optimisation de la forme urbaine:

- Diversifier l'offre de logements avec comme priorités les notions de mixité dans la typologie des logements, mixité dans les composantes sociales autour de la place du logement social, et de mixité des fonctions dans la ville avec l'intégration de l'activité,
- « Faire la ville sur la ville » afin d'affirmer la place de la maison de ville et du logement intermédiaire, plutôt que le modèle consommateur d'espaces qu'est la maison individuelle de type pavillonnaire et densifier ponctuellement le tissu.

3/ Améliorer les déplacements sur l'ensemble du territoire :

- Hiérarchiser le réseau viaire en vue de clarifier sa lecture de fonctionnement,
- Calibrer le trafic automobile et désengorger certains secteurs tels que le centre ville,
- Améliorer l'image et la praticabilité des espaces à l'usage du public,
- Tisser des liens entre les quartiers et faciliter les accès aux pôles de services et d'équipements,
- Articuler espaces urbains et espaces naturels,
- Améliorer la sécurité dans les déplacements,
- Structurer les entrées dans la ville et en améliorer l'image.

4/ Organiser des pôles de vie à l'échelle des quartiers

5/ Continuer la mise en valeur du patrimoine historique et naturel de la commune :

- Affirmer l'identité urbaine et la qualité patrimoniale,
- Valoriser la diversité des tissus urbains à travers la prise en compte des spécificités architecturales et de la composition urbaine propre aux différents quartiers,
- Permettre un bon dialogue entre la ville « héritée » et la ville « renouvelée », entre le patrimoine bâti ancien et l'architecture contemporaine.

6/ Relever les enjeux du développement économique :

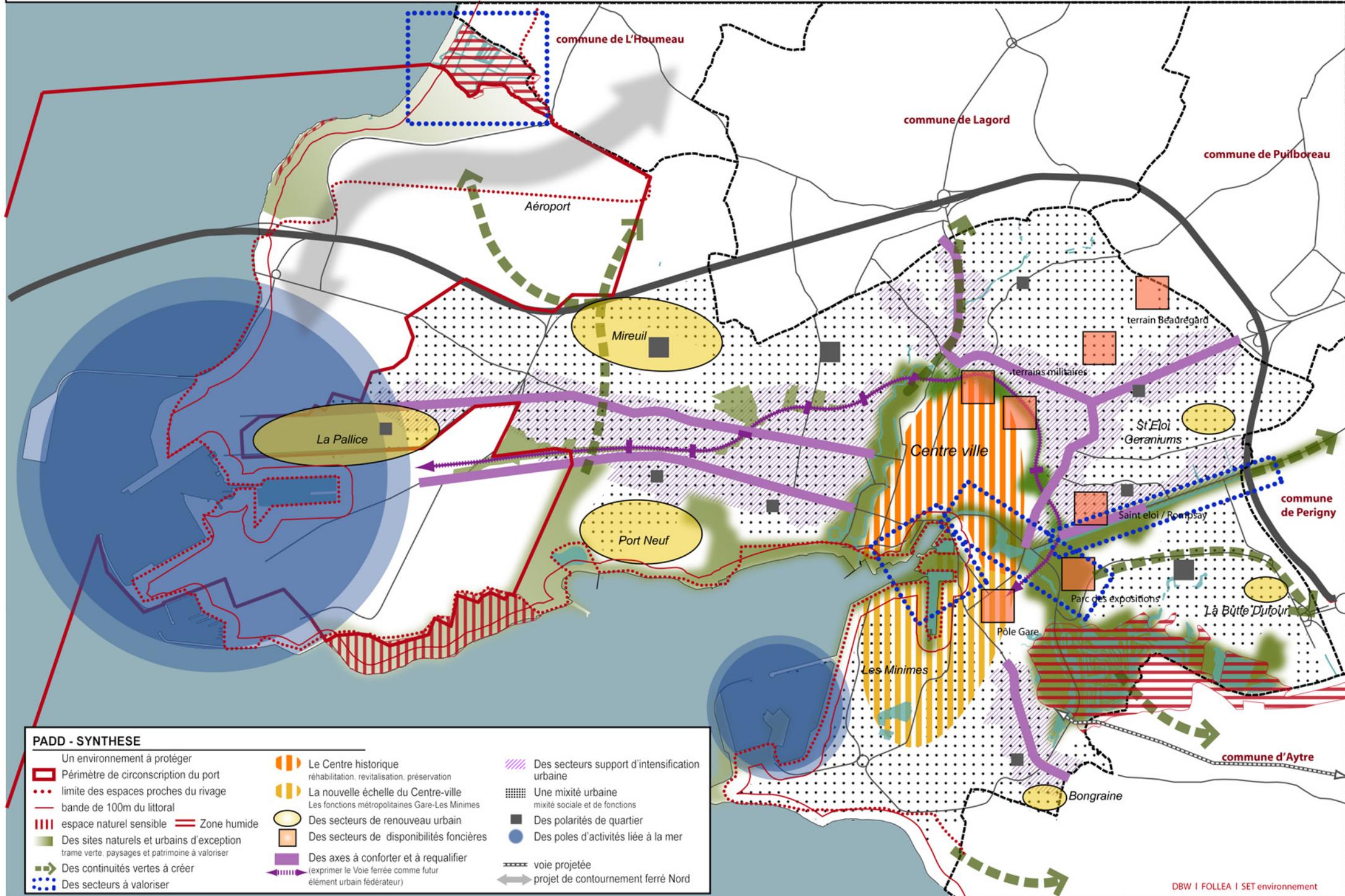
- L'enjeu principal est de conforter le dynamisme de La Rochelle et de le maintenir dans son rôle de centralité active

Le débat du Conseil communautaire sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Rochelle fera l'objet d'un compte-rendu.

Le Conseil communautaire prend acte de la teneur du débat.

POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LA VICE-PRÉSIDENTE

Suzanne TALLARD



PADD - SYNTHESE

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Un environnement à protéger Périmètre de circonscription du port limite des espaces proches du rivage bande de 100m du littoral espace naturel sensible Des sites naturels et urbains d'exception Des continuités vertes à créer Des secteurs à valoriser | <ul style="list-style-type: none"> Le Centre historique La nouvelle échelle du Centre-ville Des secteurs de renouvellement urbain Des secteurs de disponibilités foncières Des axes à conforter et à requalifier | <ul style="list-style-type: none"> Des secteurs support d'intensification urbaine Une mixité urbaine Des polarités de quartier Des poles d'activités liée à la mer voie projetée projet de contournement ferré Nord |
| <ul style="list-style-type: none"> Zone humide trame verte, paysages et patrimoine à valoriser Des continuités vertes à créer | <ul style="list-style-type: none"> Les fonctions métropolitaines Gare-Les Minimes exprimer le Voie ferrée comme futur élément urbain fédérateur | |